



Mis à jour en septembre 2021

TITRE PROFESSIONNEL GESTIONNAIRE DE PAIE

DIPLÔME RECONNU PAR L'ÉTAT DE NIVEAU 5 (BAC+2)



Certifié par le
Ministère chargé de
l'Emploi

**SUR
1 AN**
1 SEMAINE CFA
2 SEMAINES
ENTREPRISE

OBJECTIFS

À l'issue de la formation, le titulaire du titre professionnel Gestionnaire de Paie sera en capacité d'assurer le suivi, le contrôle de fiabilité, l'analyse et le traitement des informations sociales collectées afin de réaliser un traitement fiable de la paie, tout en veillant à l'application de la législation sociale.

POURSUITE D'ÉTUDES

Licences professionnelles

ÉVOLUTIONS PROFESSIONNELLES

- Contrôleur ou auditeur de la gestion sociale
- Adjoint au Directeur des Ressources Humaines

CONDITIONS D'ADMISSION

Être titulaire d'un BAC+2.

Prérequis exigés : aucun

CONTRAT

APPRENTISSAGE



Jeune de
16 à 29 ans

PROFESSIONNALISATION



Sans condition
d'âge

CALENDRIER

Entrée possible de septembre à décembre.
Nous consulter pour les prochaines dates
de session.

DURÉE

490 heures / an

TARIF

1/ en alternance : coût de la formation
pris en charge par l'OPCO de la branche
professionnelle.
2/ financement personnel : nous contacter.



CONTENU DE FORMATION

Assurer la tenue et le suivi du dossier social de l'entreprise

- Analyser et assurer la gestion des informations liées aux relations de travail
- Collecter les informations et traiter les événements liés au temps de travail du personnel en s'appuyant sur les connaissances du droit social.
- Assurer les relations avec le personnel et les tiers

Assurer la production de la paie et élaborer les données de synthèse.

- Réaliser et contrôler les bulletins de salaire
- Établir et contrôler les données de synthèse à partir de la production des bulletins de salaires en s'appuyant sur la connaissance du droit social

Lieu d'exercice de l'activité

Cabinets d'expertise comptable, entreprises privées ou établissements publics (DRH ou DAF), prestataires de service.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Alternance de théorie et de pratique

- Présentiel
- Distanciel

ÉVALUATION

- Contrôle continu
- Examen blanc
- Contrôle en Cours de Formation*
- Mises en situation
- Mémoire / soutenance
- Positionnement
- Examen final ponctuel

* avec sujets d'examens fournis et épreuves tenues sur le site.

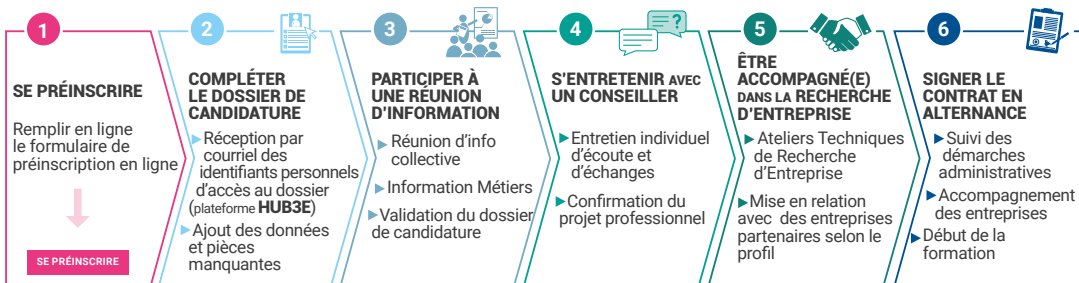
HANDICAP

Site accessible aux Personnes à Mobilité Réduite. Accès à la formation et adaptation : contacter le référent handicap sur mission.handicap@fdme91.fr

MODALITÉS D'OBTENTION

Certification totale ou partielle par bloc de compétences pour tous les candidats (issus d'un parcours de formation initiale ou professionnelle et VAE)

Inscription sur www.facmetiers91.fr



délai d'accès : 3 semaines entre la préinscription et l'admission de la candidature